



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 01/AONO/CA-GRA 1^{er}/CIPM/2021 DU ~~12.7.JAN.2021~~ANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE MATERNEL A L'ECOLE
MATERNELLE DE GAROUA WINDE, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er} lance en procédure d'urgence pour le compte du **Ministère de la Décentralisation et du Développement local**, un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de construction d'un (01) bloc de maternel à l'Ecole Maternelle de GAROUA WINDE** dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires – Etudes ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonneries – élévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Menuiseries bois ;
- Plomberie ;
- Electricité ;
- Revêtements – peinture ;
- VRD.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués **d'un (01) lot unique**.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt Cinq Millions (25 000 000) Francs CFA.**

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du **Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercice 2021**.

Autorisation de dépense :

Imputation Budgétaire :

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA**, payable à la **recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}**.

11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au **Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}** au plus tard le **11.8.FEV.2021** 09 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/AONO/CA-GRA 1^{er}/CIPM/2021 DU 12.7.JAN.2021 EN PROCEDURE
D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE
MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE GAROUA WINDE, DEPARTEMENT DE LA
BENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Récevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 11.8.FEV.2021... à 10 heures précises** dans la salle de La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{re} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis **35 oui sur 50 possibles soit (70%)**,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **22 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **7 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel **Huit Millions Cinq Cent Mille (8 500 000) Francs CFA** sur **7 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}.

18. Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

19. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :
673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Garoua, le 127 JAN 2021

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}
(Autorité contractante)



Ampliations:

- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP-Bénoué
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono